

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
/ GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM QUE :

Lors d'une séance extraordinaire de ce conseil qui se tiendra le lundi 18 décembre 2023 à 19 h 00 en la salle des délibérations à l'édifice municipal, le conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2024.

Les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2024
4. Période de question
5. Levée de la séance

DONNÉ à L'Anse-Saint-Jean en ce 8 décembre 2023.

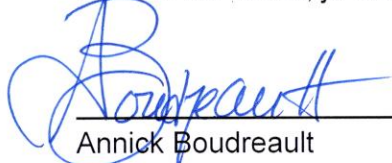


Annick Boudreault, greffière-trésorière par intérim

Certificat de Publication (article 335)

Je, soussignée, résidant à L'Anse-Saint-Jean certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00, le 8 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 décembre 2023.



Annick Boudreault
Directrice générale / greffière-trésorière par intérim